

FCP SG CASH GARANTI

POLITIQUE DE PLACEMENT

IDENTIFICATION DE L'OPCVM

Dénomination : SG CASH GARANTI
 Forme juridique : FCP
 ICE : 00158805800023
 Gestionnaire : Sogécapital Gestion
 Classification de l'OPCVM : Contractuel.
 Politique d'affectation des résultats : Capitalisation intégrale des revenus.

RAPPEL DE L'ORIENTATION DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT

SG CASH GARANTI a pour but d'offrir aux investisseurs une rémunération de leurs liquidités alignée sur son indice de référence (100% TMP).
 ==>Garantie : La Société Générale Marocaine de Banques garantit à 100% le capital investi.
 ==>Avantages :
 -Liquidité quotidienne des placements ;
 -Garantie intégrale du capital investi et à tout moment de sortie ;

Le FCP SG CASH GARANTI est investi essentiellement en produits de taux, permettant à tout moment de garantir une performance positive du portefeuille, à travers les placements en :
 Opérations de pension : l'objectif est d'assurer quotidiennement une garantie du capital investi.
 DAT : Afin de renforcer la performance du portefeuille tout en garantissant le capital.
 Garantie de protection : La Société Générale Marocaine de Banques, Garantit pour tous les souscripteurs du fonds, qu'au moment du rachat, la Valeur Liquidative de rachat sera équivalente au moins au capital souscrit. Le FCP sera investi en dépôts à terme, opérations de pension

INDICATION DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT SUIVIE

* Respect intégral de la politique de placement.

COMMENTAIRE SUR L'ACTIVITE SUR L'ANNÉE

Le fonds FCP SG CASH GARANTI est investi exclusivement en produits de taux, permettant à tout moment de garantir une performance positive du portefeuille, à travers les placements en opérations de pension et Dépôt à Terme (DAT). Tenant compte de la stratégie adoptée par la gestion pour le fonds, consistant à optimiser les placements en opérations de pensions à travers des opérations à termes (dont la durée est supérieure à 1 jour), le fonds a clôturé le premier semestre de l'année avec une performance de 1,32%.

ACTIF

ACTIF	30/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES (A)		
TERRAINS		
CONSTRUCTIONS		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
AMORTISSEMENTS		
PROVISIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (B)		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
TOTAL I = A+B		
PORTEFEUILLE TITRES ACHETEUR (C)	2.506.604.055,89	1.973.571.691,14
ACTIONS		
OBLIGATIONS		
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES		
TITRES D'OPCVM		
BON DE TRESOR		
OPERATIONS ACQUISITION ET CESSION TEMPO DE TITRES		
AUTRES OPERATIONS SUR TITRES		
AUTRES TITRES		
OPERATEURS DEBITEURS (D)		
COUPONS A RECEVOIR		
VENTES A REGLEMENTS DIFFERE		
OPERATEURS DEBITEURS SUR CONTRAT A TERME		
AUTRES OPERATEURS DEBITEURS		
ACTIONNAIRES OU PORTEURS DE PARTS DEBITEURS (E)		
ACTIONNAIRES OU PORTEURS DE PARTS DEBITEURS		
DEBITEURS DIVERS ET COMPTES RATTACHES (F)		
PERSONNEL		
AUTRES DEBITEURS		
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF		
INCIDENCE DES ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS A TERME(G)		
INCIDENCE DES ENGAGEMENTS SUR OPERATIONS A TERME		
CONTRE VALEUR POSITION DE CHANGE(H)		
CONTRE VALEUR POSITION DE CHANGE		
TOTAL II = C+D+E+F+G+H	2.506.604.055,89	1.973.571.691,14
COMPTE FINANCIERS - ACTIF (I)	2.569.962,59	102.095.687,41
DEPOTS A TERME (2 ANS ET PLUS)		
DEPOTS A TERME (INFERIEURS A 2 ANS)		
DEPOTS A VUE REMUNERES		
BANQUES (SOLDES DEBITEURS)		
SOCIES DE BOURSE & AUTRES INTERMEDIAIRES		
AUTRES COMPTES DE TRESORERIE - ACTIF		
TOTAL III = I	2.569.962,59	102.095.687,41
TOTAL GENERAL = I+II+III	2.509.174.018,48	2.075.667.378,55

PASSIF

PASSIF	30/06/2024	30/06/2023
CAPITAL (A)	2.463.865.067,22	2.058.475.131,37
CAPITAL EN DEBUT D'EXERCICE	2.078.058.296,00	2.892.260.438,40
EMISSIONS ET RACHATS	385.806.771,22	-833.785.307,03
COMMISSIONS DE SOUSCRIPTIONS & DE RACHATS		
VARIATIONS DES DIFFERENCES D'ESTIMATIONS		
FRAIS DE NEGOCIATION		
PLUS ET MOINS VALUES REALISEES		
REPORT A NOUVEAU (B)		
REPORT A NOUVEAU (B)		
COMPTE DE REGULARISATION (C)	10.019.326,40	-10.588.960,48
COMPTE DE REGULARISATION (C)	10.019.326,40	-10.588.960,48
RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION (D)		
RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION (D)		
RESULTAT DE L'EXERCICE A AFFECTER (E)	32.713.538,19	25.119.893,21
RESULTAT DE L'EXERCICE A AFFECTER (E)	32.713.538,19	25.119.893,21
TOTAL I = ACTIF NET = A+B+C+D+E	2.506.597.931,81	2.073.006.064,10
OPERATIONS DE CESSION SUR VALEURS MOBILIERES		
OPERATIONS DE CESSION SUR VALEURS MOBILIERES		
OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
OPERATIONS DE CESSION TEMPORAIRE DE TITRES		
OPERATEURS CREDITEURS (G)		
SOUSCRIPTIONS A PAYER		
ACHAT A REGLEMENT DIFFERE		
OPERATEURS CREDITEURS SUR CONTRATS A TERME		
AUTRES OPERATEURS CREDITEURS		
ACTIONNAIRES OU PORTEURS DE PARTS (H)		
ACTIONNAIRES OU PORTEURS DE PARTS (H)		
CREDITEURS DIVERS ET COMPTES RATTACHES (I)	2.576.086,67	2.661.314,45
PERSONNEL		
ORGANISMES SOCIAUX		
ETAT		
AUTRES CREDITEURS		
COMPTE DE REGULARISATION PASSIF		
INCIDENCE DES ENGAGEMENTS SUR OPE A TERME (J)		
POSITION DE CHANGE (K)		
POSITION DE CHANGE		
TOTAL II = F+G+H+I+J+K	2.576.086,67	2.661.314,45
COMPTE FINANCIERS - PASSIF (L)		
EMPRUNTS A TERME		
BANQUES (SOLDES CREDITEURS)		
SOCIES DE BOURSE & AUTRES INTERMEDIAIRES		
AUTRES COMPTES DE TRESORERIE - PASSIF		
TOTAL III = L		
TOTAL GENERAL = I+II+III	2.509.174.018,48	2.075.667.378,55

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	OPTION	COUPON ENCAISSE	<input type="checkbox"/>	COUPON COURU	<input checked="" type="checkbox"/>
NATURE		30/06/2024		30/06/2023	
Produits sur opérations financières (A)		36.271.785,23		43.509.232,85	
Produits sur actions					
Produits sur obligations					
Produits sur titres de créances négociables					
Produits sur titres OPCVM					
Produits BDT					
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres					
Produits sur autres titres					
Produits sur opérations financières à terme					
Intérêts sur comptes courants à terme					
Intérêts sur comptes courants à vue					
Produits sur garanties données en espèces					
Autres produits sur opérations financières					
Charges sur opérations financières (B)				45,95	
Charges sur acquisition et cessions temp de titres				45,95	
Autres charges sur opérations financières de portefeuille					
Charges sur Operations Financieres A Terme					
Charges sur emprunts					
Intérêts sur comptes courants créditeurs					
Charges sur garanties reçues en espèces					
Autres charges sur opérations financières					
I-Résultat sur opérations financières (A-B)	36.271.785,23	43.509.186,90			
Autres produits de gestion (C)					
Produits accessoires					
Produits non courants					
Frais de gestion (D)	4.527.521,91	5.808.519,03			
Charges externes				559.176,02	717.386,78
Impôts et taxes					
Charges de personnel					
Autres charges de gestion courante				3.968.345,89	5.091.132,25
Dotation aux frais de gestion budgétés					
Dotation aux amortissements					
Charges non courantes					
II-Résultat net de l'exercice (I+C-D)	31.744.263,32	37.700.667,87			
Régularisation des revenus de l'exercice en cours (E)	969.274,87	-12.580.774,66			
Régularisation des revenus de l'exercice en cours (E)				969.274,87	-12.580.774,66
Acomptes sur dividendes de l'exercice (F)					
Produits utilisés					
Charges imputées					
III- RESULTAT A AFFECTER (II+-E-F)	32.713.538,19	25.119.893,21			

TABLEAU D'ANALYSE DES REVENUS

Catégories de TITRES	PORTEFEUILLE DE CLOTURE		DETAIL DES REVENUS	
	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2024	30/06/2023
ACTIONS				
ACTIONS COTEES				
ACTIONS NON COTEES				
OBLIGATIONS				

TABLEAU DES CREANCES

CREANCE	TOTAL	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES NON RECOUVRES
OPERATEURS DEBITEURS				
COUPONS A RECEVOIR				
VENTES A REGLEMENTS DIFFERE				
OPERATEURS DEBITEURS SUR CONTRAT A TERME				
AUTRES OPERATEURS DEBITEURS				
ACTIONNAIRES OU PORTEURS DE PARTS DEBITEUR	NEANT			
ACTIONNAIRES OU PORTEURS DE PARTS DEBITEURS				
DEBITEURS DIVERS ET COMPTES RATTACHEES				
PERSONNEL				
AUTRES DEBITEURS				
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF				
DEPOT A TERME				

	30/06/2024	30/06/2023
DEPOTS A TERME (2 ANS ET PLUS)		
DEPOTS A TERME (INFERIEURS A 2 ANS)		100.723.076,92
DEPOTS A VUE REMUNERES		
BANQUES (SOLDES DEBITEURS)	2.569.962,59	1.372.610,49
SOCIETES DE BOURSE & AUTRES INTERMEDIAIRIES		
AUTRES COMPTES DE TRESORERIE - ACTIF		
TOTAL	2.569.962,59	102.095.687,41

TABLEAU DES DETTES

DETTE	TOTAL	%	PLUS DE 1 AN	%	MOINS DE 1 AN	%	ECHUES ET NON PAYEES	%
OPERATEURS CREDITEURS								
SOUSCRIPTIONS A PAYER								
ACHAT A REGLLEMENT DIFFERE								
OPERATEURS CREDITEURS SUR CONTRATS A TERME								
AUTRES OPERATEURS CREDITEURS								
ACTIONNAIRES OU PORTEURS DE PARTS								
ACTIONNAIRES OU PORTEURS DE PARTS								
CREDITEURS DIVERS ET COMPTES RATTACHEES	2.576.086,67	0,10			2.576.086,67			0,10
PERSONNEL								
ORGANISMES SOCIAUX								
ETAT								
AUTRES CREDITEURS	3.249,07	0,00			3.249,07			
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	2.572.836,70	0,10			2.572.836,70			0,10
TOTAL								

MOUVEMENTS DES ACTIFS

	Numéro de compte	Montant début de semestre	Acquisitions	Cessions	Variation différence d'estimation	Variation intérêts courus	Montant fin de semestre	Structure en %
1. IMMOBILISATIONS								
2. ACTIONS								
ACTIONS COTÉES								
ACTIONS NON COTÉES								
3. OBLIGATIONS								
OBLAC BON DE SOUS D'ACT								
OBL CONV EN ACT								
OBLIGATIONS ORDINAIRES								
4. BON DU TRESOR								
BON DU TRESOR								
5. T.CN								
BILLETS DE TRESORERIE								
BONS DE SOCIETES DE FINA								
CERTIFICATS DE DEPOT								
6. TITRES D'OPCVM								
ACTIONS SICAV								
PARTS FCP								
7. AUTRES TITRES								
AUTRES TITRES								
9. CREANCES	2.075.789.657,30	207.040.776.592,92	206.610.022.946,48		60.752,15	2.506.604.055,89	99,90%	
10. DEPOTS A TERME		250.000.000,00	250.000.000,00					
11. LIQUIDITE	4.567.444,57	217.229.836.765,41	217.231.834.247,39			2.569.962,59	0,10%	
12. AUTRES ELEMENTS DE L								
AUTRES ELEMENTS DE L AC								
Total	2.080.357.101,87	424.520.613.356,33	424.091.857.193,87		60.752,15	2.506.174.018,48	100%	

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIVES A L'INVENTAIRE DES ACTIFS

	Montant/Quantité
Pensions livrées	
Actif Net	2.506.597.931,81
Nombre d'actions ou de parts	18.329.749

SOCIETE GENERALE

SOCIETE GENERALE
MARCHAINE DE VALEURS
Département Financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Aux porteurs de parts du
FCP «SG CASH GARANTII»
55, Bd Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 30 JUIN 2024

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée dans le règlement de gestion du Fonds Commun de Placement «SG CASH GARANTII», nous avons effectué l'audit des états réglementaires et documents comptables, ci-joints, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024. Ces états réglementaires et documents comptables font ressortir un actif net de DH 2 506 597 931,81 y compris un résultat net de DH 32 713 538,19.

Nous certifions que les états réglementaires et documents comptables cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds Commun de Placement «SG CASH GARANTII» pour la période close au 30 juin 2024 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrivées dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états semestriels» du présent rapport. Nous sommes indépendants du FCP conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états semestriels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'admission.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états semestriels

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états semestriels, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états semestriels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états semestriels, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FCP ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de l'établissement de gestion de surveiller le processus d'information financière du FCP.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états semestriels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états semestriels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs

INVENTAIRE DES ACTIFS AU 30 JUIN 2024

Emetteurs	Code DC 2	Désignation	Quantité (A)	Valorisation par titre en DH (C)	Valorisation globale en DH (D=C*A)	% par rapport au total Actif
Dépôt à terme (2ans et plus)					0,00	0,00
Créances représentatives des titres reçus en pension					2.506.604.055,89	99,90
Liquidité 3					2.569.962,59	0,10
Autres actifs					0,00	0,00
Total actifs					2.509.174.018,48	100%

1 Arrêté au jour de calcul de la dernière VL pour les trois premiers trimestres de l'année et au 31 décembre pour le quatrième trimestre

2 Si non inscrit à DC, code à déterminer selon une démarche validée par le CDVM

3 Comptes financiers -Actif moins dépôt à terme >2ans

et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états semestriels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

• nous identifions et évaluons les risques que les états semestriels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le cont